

Lausanne, le 1<sup>er</sup> novembre 2022

## Communiqué de presse

# Présidence du Tribunal cantonal Le PLR se réjouit de l'élection de Madame Marie-Pierre Bernel à la tête du Tribunal cantonal

**La Cour plénière du Tribunal cantonal a élu ce matin Madame la juge cantonale Marie-Pierre Bernel à la présidence du Tribunal cantonal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le PLR la félicite et lui adresse ses meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.**

Juge cantonale depuis 2019, troisième membre de la Cour administrative, Madame Marie-Pierre Bernel était auparavant présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne de 2002 à 2018. Elle a occupé la fonction de doyenne de la Confrérie des présidents de première instance entre 2012 et 2018.

Le PLR est persuadé que les compétences tant professionnelles que personnelles de Madame Bernel seront très utiles au bon fonctionnement de la justice vaudoise. L'engagement sans faille de la nouvelle présidente du Tribunal cantonal en faveur d'une justice équitable, intègre et au service des justiciables permet au Tribunal cantonal d'envisager l'avenir avec sérénité.

Le PLR félicite Madame Bernel pour sa brillante élection et lui adresse ses meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

---

### Contacts

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Florence Bettschart-Narbel**, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

**Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

**Quentin Racine**, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

**Nicolas Suter**, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71

**Christopher Ulmer**, secrétaire général du PLR Vaud, 079 258 62 08